

# ASSEMBLÉE NATIONALE

# 14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 11982

### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la proposition n° 26 du rapport de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique. Cette proposition prévoit une obligation légale de souscrire une déclaration d'intérêts et d'activité pour les titulaires d'emplois supérieurs de l'État, particulièrement exposés au risque de conflit d'intérêt. Elle demande comment le Gouvernement entend-il répondre à cette proposition.

## Texte de la réponse

Des travaux sont actuellement en cours afin de préparer la mise en oeuvre de cette proposition dans le champ des emplois supérieurs de l'État. Une concertation sera organisée avec les ministères ainsi qu'avec les organisations syndicales. Un projet de loi a été inscrit à l'ordre du jour du Conseil des Ministres en juillet prochain qui intègrera les dispositions issues des conclusions du rapport de la commission Jospin.

#### Données clés

Auteur : Mme Isabelle Le Callennec

Circonscription: Ille-et-Vilaine (5e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 11982

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique **Ministère attributaire :** Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

#### Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 novembre 2012, page 6937

Réponse publiée au JO le : 25 juin 2013, page 6732